

Conseil Communautaire du 16 juillet 2014

Vous pouvez regarder la vidéo de ce conseil communautaire en suivant le lien : <http://www.cc-podensac.fr/web-tv-148.html>. Ne sont relatés dans ce document que les points qui me paraissent importants.

1. Fonds Communautaire d'Aide à l'Équipement des Communes (FCAEC)

Le président indique que les communes doivent demander le FCAEC 2014. Il est possible que ces subventions soient supprimées en 2015.

2. Attribution de subventions

J'ai demandé à ce que nous ne donnions des subventions qu'aux associations de la communauté de communes. Réponse du Président à voir en commission.

3. Soutien aux « Scènes d'Été » - Commune de Landiras

J'ai demandé que pour l'attribution des subventions pour les scènes d'été, on utilise le même principe que le Conseil Général. Réponse du Président à voir en commission.

4. Marché de gestion des multi accueils

Rien à signaler.

5. Prorogation des marchés de gestion de la déchetterie et de reprise des matériaux

Rien à signaler.

6. Marché de transport pour les ALSH

Rien à signaler.

7. Marché de fourniture de denrées et confection des repas au restaurant scolaire de Podensac

Rien à signaler.

8. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Rien à signaler.

9. Levée des pénalités de retard dans le cadre du marché de la construction de la Médiathèque intercommunale

Rien à signaler.

Questions diverses

La trésorerie de la CDC est à 660 000 €. D'après le Président "ce n'est pas forcément alarmant".

Concernant le regroupement de CDC j'avais demandé il y a 1 mois 1/2 environ si le Président souhaitait un regroupement de la CDC avec les CDC rive droite. A ce moment là le Président avait répondu que ce n'était pas d'actualité.

Un article récent du journal SUD-Ouest du 9 juillet 2014 indique que "Cette idée ne date pas d'hier et avait fait l'objet d'une proposition au préfet au moment du redécoupage des CdC (NDLR : cette proposition avait été faite par les Maires de Podensac, Cérons et Cadillac et aucunement portée par la majorité de Philippe Meynard). Différents maires l'avaient portée. Elle n'a pas été retenue. Mais elle est toujours dans les esprits. « Nous sommes **le seul secteur qui a trois ponts, ceux de Portets, de Béguey et de Cérons**. Notre CdC fait 19 500 habitants, celle de Cadillac 16 000 environ, celle du Vallon de l'Artolie 6 ou 7 000. À tous les trois, on peut faire une CdC qui tienne. ». Le Président me répond encore que ce n'est pas d'actualité.